



**BEYNES**

**BILLARD**

**CARAMBOLE**

Maison des Associations

Rue du Commerce

78650 BEYNES

Tél./ fax 01 34 89 80 67

E-mail [billard-beynes@wanadoo.fr](mailto:billard-beynes@wanadoo.fr)

---

Ergal, le 26 septembre 2017

## **Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 23 Septembre 2017**

L'assemblée générale ordinaire du Beynes Billard Carambole statuant sur la saison 2016 – 2017 débute à 15h30 dans les locaux du club.

Secrétaire de séance : Jacques Pillier.

Sur 31 adhérents 15 sont présents et 6 sont représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le compte rendu de l'AG 2016 est soumis au vote à main levée pour approbation. Aucun vote contre et aucune abstention, **le compte rendu de l'AG 2016 est adopté à l'unanimité.**

### **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.**

Le Président, Patrick TATIN, présent mais souffrant, salue et remercie les membres présents et représentés du club et demande au Secrétaire de lire son Rapport Moral à l'assemblée.

Dans son rapport, il remercie le bureau, le Comité Directeur ainsi que tous les membres du club et formateurs qui ont contribué au bon déroulement de cette saison.

Il commente ensuite son rapport moral. (Le détail du rapport est en pièce jointe à ce CR.)

Le rapport moral du président est soumis au vote à main levée pour approbation. Aucun vote contre et aucune abstention, **le rapport moral est adopté à l'unanimité**

### **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER.**

Le trésorier présente dans les grandes lignes son rapport financier.

Il signale que le budget prévisionnel a été respecté dans ses grandes lignes.

Le résultat est positif de 123 €, grâce notamment à notre sponsor, le G20.

Le bilan est affiché dans le couloir d'entrée du Club.  
(Le détail du Rapport Financier est en pièce jointe à ce CR).

Le rapport financier du trésorier est soumis au vote à main levée pour approbation.  
Aucun vote contre et aucune abstention, **le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

## **Rapport commission sportive.**

Les résultats de la saison ont été commentés en grande partie dans le rapport du Président.

P.Fynn a commenté les modifications pour les compétitions, à savoir les distances et reprises réduites pour les Rankings, et les distances seules pour les Finales (sauf le 3 bandes, restant limité à 50 reprises).

M.Dinand a terminé les enregistrements des coupes internes et réalisera les prochains tableaux sous peu.

Les compétitions internes seront limitées à 80% des points habituels, on fera un essai de 6 mois pour voir la faisabilité de ce système.

Lors de la prochaine réunion post-AG les rôles de chacun devront être bien définis et l'organisation des coupes internes revues en détail.

## **Rapport commission formation. Patrick Fynn**

Patrick a commenté la saison passée.  
Il a demandé aux futurs participants d'indiquer leurs préférences, jours-horaires etc...  
Tableau des cours suivra au club.

## **Cotisation club saison 2018/2019.**

Le comité directeur propose que la cotisation club ne soit pas changée soit 160 euros.  
Cette proposition est soumise au vote à main levée pour approbation. Aucun vote contre et aucune abstention, **le montant de la cotisation club 2018/2019 est adopté à l'unanimité.**

## **DIVERS.**

Suite à un appel du Secrétaire, des membres présents se sont portés volontaires pour intégrer le Bureau du Club, ils seront convoqués à la réunion post-AG du mardi 17 octobre 2017, bienvenue à JL. Marjolet, M. Huguet et JL Garcia.

Appel également aux adhérents de la saison passée pour se réinscrire, il en reste une petite dizaine, merci à eux.

Le règlement du club va être modifié, notamment en matière de nettoyage des billards, il sera affiché au club sous peu.

Une équipe de jeu de série D5 sera engagée bientôt, capitaine : J.Pillier.

L'assemblée générale ordinaire 2017 est levée à 17h30.

Le président  
TATIN Patrick

Le secrétaire de séance :  
Jacques PILLIER